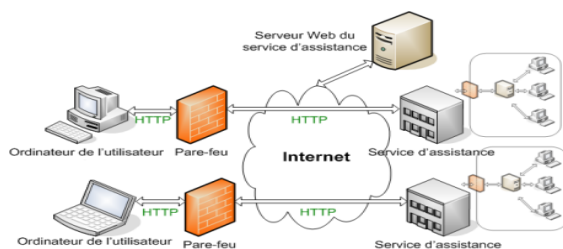


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET INITIATION A LA NOUVELLE CITOYENNETE



INSPECTION GENERALE
SERVICE NATIONAL DE FORMATION/PRIMAIRE
EN COLLABORATION AVEC
LA DIRECTION DES PROGRAMMES COLAIRES ET MATERIEL DIDACTIQUE



METHODES ACTIVES ET PARTICIPATIVES

**Module de formation à distance
des Enseignants du primaire**



Kinshasa, Juillet 2015

© République Démocratique du Congo – Ministère de l’Enseignement Primaire,

Secondaire et Initiation à la Nouvelle citoyenneté,

Inspection Générale

Module à distance, première édition, 2015

Tout droit réservé.

TABLE DES MATIERES

PREFACE.....	V
REMERCIEMENTS.	VI
INTRODUCTION GENERALE.....	VII
☐ STRUCTURE DU MODULE.	VIII
☐ POPULATION CIBLE.	VIII
☐ VOICI LES SYMBOLES UTILISES AINSI QUE LEUR SIGNIFICATION.	VIII
Liste des abréviations	X
THEME 1. PEDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE : GENERALITES	11
1.0 INTRODUCTION	11
1.1 ACTIVITE. LA PEDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE FACE A LA PEDAGOGIE TRADITIONNELLE.	11
1.1.1 Objectifs spécifiques.....	11
1.1.2 Ressources.....	11
1.1.3 Exercices de contrôle et d'évaluation.....	14
1.1.4 Synthèse.....	15
1.2 ACTIVITE. PRINCIPES DE BASE DE LA PEDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE	16
1.2.1 Objectifs spécifiques.....	16
1.2.2 Ressources	16
1.2.3 Exercices de contrôle et d'évaluation.....	18
1.2.4 Synthèse	18
THEME 2. METHODES ET TECHNIQUES ACTIVES ET PARTICIPATIVES	19
2.0 INTRODUCTION	19
2.1 ACTIVITE. QUELQUES METHODES ET TECHNIQUES ACTIVES ET PARTICIPATIVES.	19
2.1.1 Objectifs spécifiques.....	19
2.1.2 Ressources	19
2.1.3 Exercices de contrôle et d'évaluation.....	31
2.1.4 Synthèse de l'activité.....	32
THEME 3. CLASSE.....	32
3.0 INTRODUCTION	32
3.1 ACTIVITE. ORGANISATION DE LA CLASSE BASEE SUR LA PEDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE.....	32
3.1.1 Objectifs spécifiques.....	32
3.1.2 Ressources.....	33
3.1.3 Exercices de contrôle et d'évaluation.....	35
3.1.3 Synthèse	35
3.2 ACTIVITE. ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES ENSEIGNANTS EN RAPPORT AVEC LA PEDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE	36
3.2.1 Objectifs Spécifiques.....	36
3.2.2 Ressources	36
3.2.3 Exercices de contrôle et d'évaluation.....	38

3.2.4 Synthèse	38
3.3 ACTIVITE. ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES ELEVES EN RAPPORT AVEC LA PEDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE	
.....	39
3.3.1 Objectifs spécifiques.....	39
3.3.2 Ressources	39
3.3.3 Exercices de contrôle et d'évaluation.....	40
3.3.4 Synthèse	42
3.4 ACTIVITE. BESOINS DE L'ENFANT POUR UN APPRENTISSAGE RÉUSSI	43
3.4.1 Objectifs spécifiques.....	43
3.4.2 Ressources	43
3.4.3 Exercices de contrôle et d'évaluation.....	46
3.4.4 Synthèse	46
3.5 ACTIVITE. RESPONSABILITE DES ACTEURS IMPLIQUES DANS LA REUSSITE DE LA PEDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE	
.....	47
3.5.1 Objectifs spécifiques.....	47
3.5.2 Ressources	47
3.5.3 Exercices de contrôle et d'évaluation.....	51
3.5.4 Synthèse	52
3.6 ACTIVITE. EVALUATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES EN PÉDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE	52
3.6.1 Objectifs spécifiques.....	52
3.6.2 Ressources	53
3.6.3 Exercices de contrôle et d'évaluation.....	58
3.6.4 Synthèse	58
ANNEXES	59
PRE-POST TEST	59
PRE-POST TEST : CORRIGE	62
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	63

PREFACE

Il est de notoriété publique que les services du Ministère chargés de l'éducation en général et de l'enseignement-apprentissage en particulier, se donnent comme priorité de pourvoir suffisamment les opérateurs pédagogiques en outils performants de travail pour, soit se former eux-mêmes, soit former ceux qui sont directement chargés de l'encadrement et de la formation intégrale de nos enfants.

C'est dans ce cadre multidimensionnel que le Service National de la Formation, SERNAFOR en sigle, vient de mettre à la disposition de nos enseignant(e)s du primaire et cela, conformément aux recommandations du Plan Intérimaire de l'Education (PIE), des modules de formation à distance destinés aux encadreurs pédagogiques ainsi qu'aux enseignants dont les thèmes embrassent divers aspects visant l'amélioration des pratiques de classe. Il s'agit notamment de:

1. Education à la paix
2. Fabrication et utilisation de matériel didactique à l'école primaire
3. Forum d'échanges pédagogiques
4. Genre et équité à l'école
5. Gestion d'une école par le chef d'établissement
6. Gestion pédagogique dans la pratique de classe;
7. Initiation et familiarisation à l'outil informatique
8. Interprétation et utilisation du PNEP et des manuels scolaires
9. Lecture/écriture à l'école primaire
10. Méthodes actives et participatives

Quant aux opérateurs pédagogiques, principaux acteurs et utilisateurs attitrés des notions et informations des thèmes riches et variés, développés dans ces modules à distance, je les exhorte à une assimilation fidèle, une pratique assidue et quotidienne en vue d'une amélioration progressive de la qualité de l'enseignement.

C'est par la mise en pratique continue et régulière de ces outils de travail que nous pouvons produire un travail de qualité pour le bien de nos enfants, futurs responsables de la gestion de la "respublica" de demain.

Inspection Générale

Remerciements.

Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté remercie chaleureusement les personnes qui ont contribué à l'adaptation des modules de formation en présentiel en modules d'enseignement à distance. Il s'agit de :

Le Gouvernement de la République, l'UNESCO et la République Populaire de Chine à travers le Fonds en Dépôt de Chine (CFIT).

L'Inspecteur Général de l'EPS-INC à travers le Service National de Formation (SERNAFOR)

La Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique (DIRPROMAD)

Les experts et membres de la Cellule Pédagogique dont les noms suivent :

Mme KinanaMafolo, Odette

Mme Lukununu Mbundu, Florence

Mme NtotimbeEbono, Brigitte

Mme NzumbaNtebaLuvufu, Anne-Marie

Mr. BoporeMelaw, Paul

Mr. ImbongilaMakwanga, Egide

Mr. MakengaKayala, Edo

Mr. MasilaMamonambwa, Don Gaston

Mr. Massa, Pathy, Informaticien

Mr. MambuAngwaba, Theophone

Mr. NsialaMpasi, Simon

Mlle Mungema, Cynthia, Informaticienne

Mr. NsuanganaMputu, Marc, Informaticien

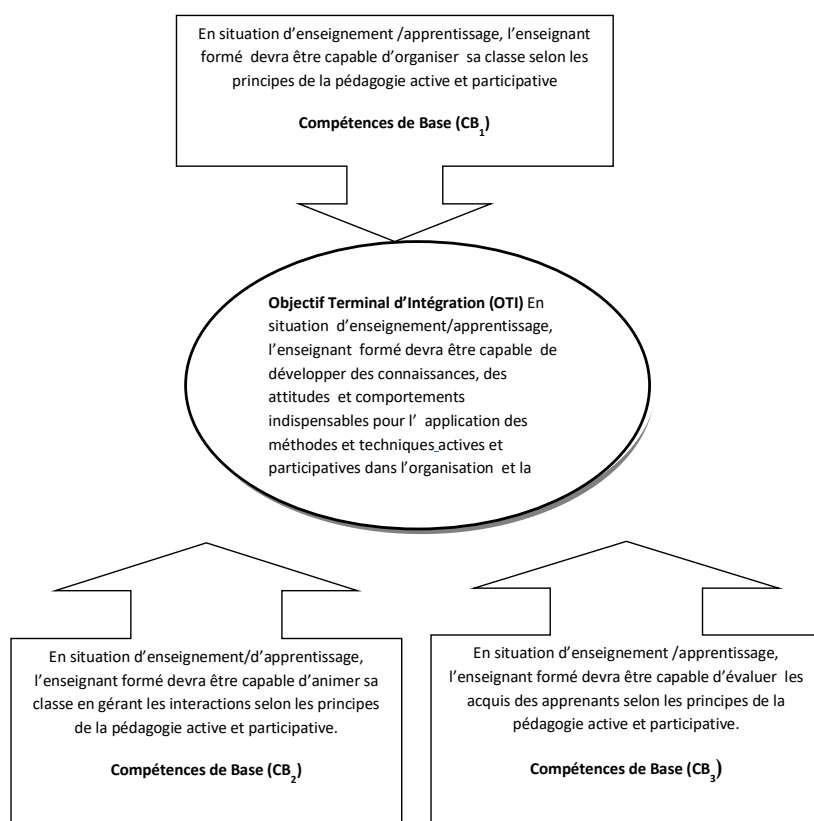
Mr. Udiekila Mamba-Kota, Albert

Nos remerciements s'adressent également au Professeur Mundala O. Tete, Consultant National de l'UNESCO pour avoir mené à bien les travaux d'adaptation et de révision de ces modules.

Le Ministre de l'EPS-INC,
Maker MwanguFwamba

Introduction générale

Ce module de formation à distance de l'enseignant a été rédigé selon l'approche pédagogique par compétences tel que qu'illustré dans le schéma ci-dessous :



Le module s'articule autour d'un Objectif Terminal d'Intégration (OTI), basé sur la capacité de l'apprenant(e) de développer des connaissances, des attitudes et comportements indispensables pour l'application des méthodes et techniques actives et participatives dans l'organisation et la conduite des classes. Il est éclaté en trois Compétences de base (CB) permettant ainsi à l'enseignant :

- ✓ d'être capable de développer chez l'apprenant à distance, des connaissances, des attitudes et comportements indispensables pour l'application des méthodes et techniques actives et participatives dans l'organisation et la conduite des classes.

- **Structure du module.**

Le module comprend un ou plusieurs thèmes. Chaque thème comprend une introduction, des objectifs spécifiques, des ressources utilisées pour réaliser l'activité et un ou plusieurs exercices de contrôle d'évaluation des compétences acquises par l'apprenant(e) ainsi que la synthèse qui donne un résumé de chaque activité proposée.

- **Population cible.**

Ce module est principalement destiné à la formation des encadreurs pédagogiques (Inspecteurs chefs de pools, Inspecteurs itinérants, Conseillers d'enseignement, Directeurs d'écoles) et les enseignants des écoles primaires de la République Démocratique du Congo.

- **Voici les symboles utilisés ainsi que leur signification.**



Ce symbole vous présente les objectifs spécifiques du thème proposé. Une fois que vous voyez ce symbole cela veut dire que vous devez être capables d'acquérir certaines compétences après avoir étudié le thème.

Deleted: e



Ce symbole indique la présence des ressources/matières ou outils utilisés en vue de vous donner les informations nécessaires au thème et à l'activité proposées. Lisez attentivement ces ressources en vue de comprendre le contenu du thème et/ou activité proposée.



Ce symbole vous demande de répondre à certaines questions ou de faire certains exercices relatifs au thème et activités proposées. Utiliser votre cahier d'exercice pour répondre aux questions posées.



Ce symbole signale la présence du résumé ou synthèse du thème propose afin que vous puissiez mieux comprendre le contenu de ce qui a été apprise. Il vous signale également le sujet de la leçon suivante.

LISTE DES ABREVIATIONS

CB1 : Compétence de base (1)

OIT : Objectif terminal d'intégration

MEPS-INC : Ministère de l'enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté

PAP : Pédagogie active et participative

CB1 : compétence de base

OIT : objectif terminal d'intégration

MEPS-INC : Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

CFIT : Fonds- en- Dépôt du Gouvernement de Chine (Chinese Funds in Trust)

DIPROMAD : Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique

APC : Approche par compétences

SERNAFOR : Service National de Formation

EPS-INC : Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté

THEME 1. PEDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE : GENERALITES

1.0 Introduction

Ce thème a pour compétence de Base (CB1) de permettre à l'apprenant à distance d'être capable d'organiser sa classe selon les principes de la pédagogie active et participative. Pour ce faire ce thème est divisé en 2 activités suivantes : (1) la pédagogie active et participative face à la pédagogie traditionnelle, et (2) principes de base de la pédagogie active et participative.

1.1 Activité. La pédagogie active et participative face à la pédagogie traditionnelle.

1.1.1 Objectifs spécifiques

A l'issue de cette activité, vous serez capable de :



1. définir les concepts : « pédagogie traditionnelle », « pédagogie active et participative »
2. comparer la pédagogie active et participative à la pédagogie traditionnelle
3. montrer l'importance de la pédagogie active et participative dans les pratiques de classes.

1.1.2 Ressources



Pour que vous puissiez atteindre les objectifs définis ci-haut, voici la matière que nous mettons à votre disposition:

Définition des concepts

- a. La pédagogie est une science, un art, une technique et une philosophie de l'éducation.
- b. La pédagogie traditionnelle est celle qui est basée sur la personnalité et l'activité de l'enseignant.
- c. Pédagogie active et participative est celle qui est centrée sur la personnalité et l'activité de l'apprenant.

1. Comparaison entre la pédagogie traditionnelle et la pédagogie active et participative du point de vue :

- de la méthode d'enseignement,
- du rôle de l'enseignant,
- du rôle de l'élève
- de l'importance et de l'utilisation du matériel didactique

Pédagogie traditionnelle	Pédagogie active et participative
Méthodes d'enseignement	
<ul style="list-style-type: none"> - Expositives, magistrales ou ex-cathedra = centrées sur la personne de l'enseignant. Celui-ci expose, analyse, démontre ce que les élèves doivent comprendre. - Ces méthodes limitent l'interaction enseignant-élève et élève-élève. Il y a des techniques comme la question-réponse, l'écoute active, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Actives et participatives, centrées sur l'élève. Celui-ci observe, analyse et réfléchit sur ce qu'il doit apprendre. - Elles créent une véritable interaction enseignant-élève ; élève-enseignant, élève(s)-élève(s) - Ces méthodes suscitent une ambiance d'animation pédagogique par l'utilisation des techniques actives et participatives, notamment le jeu de rôle, le travail de groupe, brainstorming, discussion dirigée, l'étude de cas, carrousel...
Rôle de l'enseignant	
<p>L'enseignant(e) est un transmetteur des connaissances préalablement structurées et établies par lui ou par elle. Il (elle) est considéré(e) comme un omniscient et la seule source des</p>	<p>L'enseignant(e) n'est plus un transmetteur (trice) des connaissances mais plutôt un (e) facilitateur (trice), un guide, un (e) encadreur/euse, un(e) conseiller(e), un catalyseur, un</p>

<p>connaissances et des informations importantes que les élèves sont contraints à apprendre et à retenir. C'est donc l'enseignant qui est au centre de l'enseignement. Cette pédagogie est dite <u>magistrocentrique</u>.</p>	<p>entraîneur qui aide les élèves à trouver la nouvelle matière ou les réponses à leurs questions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il /elle met les élèves en situation d'apprentissage motivante: il les fait observer, et les envoie à la recherche, il les fait vivre des expériences. Il leur fait acquérir outre le simple savoir, le savoir-faire et le savoir-être qu'il va évaluer individuellement ou collectivement. <p>L'enseignant joue ici le rôle du second plan après celui de l'élève qui est au centre de l'action éducative. Cette pédagogie est dite <u>pédo centrique</u></p>
Rôle de l'élève	
<ul style="list-style-type: none"> - L'élève observe, écoute attentivement, écrit ce que dit l'enseignant ; - il est contraint à retenir ce qui lui est accessible et à recevoir les contenus, à mémoriser. - Il est plus récepteur et auditeur pendant la leçon. - Il est considéré comme un vase à remplir, un adulte en miniature. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève placé en situation d'apprentissage observe, manipule, analyse, réfléchit et découvre ce qu'il doit apprendre sous le guide de l'enseignant. - C'est lui-même qui construit ses connaissances en s'appuyant sur ses connaissances . - Il prend lui-même l'initiative dans ce processus. L'élève est donc l'agent principal de sa formation. <p>Dans l'intervalle de certaines activités d'apprentissage, sous la supervision de l'enseignant, l'élève chante ou danse, ce qui rend la classe attrayante ou amusante.</p>
Matériel didactique	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel didactique est moins considéré, car l'enseignement est verbal et surtout dogmatique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel didactique est à la base de l'enseignement, car celui-ci est intuitif, stimulant et pratique.

<ul style="list-style-type: none"> - L'attention de l'élève n'est pas souvent soutenue ni concentrée sur ce qu'on lui apprend. - La rareté ou l'absence du matériel didactique démotive l'élève à l'apprentissage et le rend passif et inopérant. Par conséquent, l'enseignement reste abstrait. 	<ul style="list-style-type: none"> - C'est le matériel didactique qui motive ou incite l'élève à la recherche de la nouvelle matière. - Ce matériel, préparé minutieusement par l'enseignant qui l'intègre dans la leçon, est observé, analysé et manipulé par l'élève.
--	---

2. Importance de la pédagogie active et participative

Dans la pédagogie active et participative, l'élève est considéré à la fois comme sujet et agent principal de sa formation. Car, sans son adhésion ou sa participation, toute œuvre éducative est vouée à l'échec.

La pédagogie active et participative met l'enfant au centre de sa propre formation. C'est pourquoi elle est dite pédo-centrée. Elle l'aide à :

- développer un esprit de curiosité ;
- renforcer ses capacités à travers le travail en équipe ;
- élargir ses horizons et mieux définir le but de sa vie ;
- appliquer ses connaissances pour trouver des solutions aux problèmes personnels et communautaires ;
- encourager la collaboration et l'interaction avec ses camarades.

1.1.3 Exercices de contrôle et d'évaluation



Afin de vous assurer que vous avez bien assimilé la matière, voici quelques exercices et/questions auxquels nous vous demandons de répondre dans votre cahier d'exercices.

Exercice 1

- Donnez l'importance de la pédagogie active et participative ?

Exercice 2

- Quelle différence faites-vous entre la pédagogie traditionnelle et la pédagogie active et participative ?

Exercice 3

- **Etude de cas**

Pendant la leçon de géographie, l'enseignant YANDA de l'EP2 ELONGA demande aux élèves de croiser les bras et de suivre attentivement son exposé. A la fin, il évalue la compréhension des élèves, les faibles sont hués par leurs condisciples et fouettés par l'enseignant.

Par contre, l'enseignante NGYELE de l'EP SEMBO au cours de la même leçon de géographie, parle peu et fait travailler ses élèves. Elle interroge le plus souvent les élèves les moins actifs et les moins doués en les envoyant au tableau pour effectuer des exercices et les encourage.

Q/ Quel rôle est joué par l'enseignant par l'élève?

Q/ Comment appréciez-vous le comportement :

- de l'enseignant YANDA ?
- de l'enseignante NGYELE ?
- des élèves ?

Q/ Qu'auriez-vous pu faire si vous étiez à la place :

- de l'enseignant YANDA ?
- de l'enseignante NGYELE ?

1.1.4 Synthèse



Dans l'activité que nous venons de terminer, nous avons appris que, la pédagogie active et participative est centrée sur la personne et l'activité de l'apprenant. L'élève est considéré à la fois comme sujet et agent principal de sa formation. Dans l'activité qui suit nous aborderons les principes de base de cette pédagogie.

1.2 Activité. Principes de base de la pédagogie active et participative

1.2.1 Objectifs spécifiques

A l'issue de cette activité, vous serez capable de, (d') :



1. définir les concepts : principes, principe de base, principe de la pédagogie active et participative ;
2. identifier les principes de base de la pédagogie active et participative ;
3. expliquer les principes de base de la pédagogie active et participative ;
4. montrer l'importance des principes de la pédagogie active et participative

1.2.2 Ressources



Pour que vous puissiez atteindre les objectifs définis ci-haut, voici la matière que nous mettons à votre disposition:

Définition des concepts :

Un principe est une règle ou une norme sur laquelle est fondée une recherche.

Un principe de base est une règle ou une norme à suivre.

Le principe de la pédagogie active et participative est une règle de conduite sur laquelle se base toute action éducative qui met l'élève au centre de son apprentissage.

1. Les principes de base de la pédagogie active et participative

La pédagogie active exige le recours aux méthodes et techniques actives et participatives .Elle est principalement axée sur 4 principes didactiques suivants : l'**activité**, la **participation**, l'anticipation et la coopération.

a. L'activité

L'apprentissage actif permet à l'élève de relier les connaissances, les attitudes ou les compétences à ses besoins. Il s'agit d'enseigner à l'élève comment apprendre, prendre des décisions sur ce qu'il éprouve et les actions à entreprendre.

Exemple : étude du milieu – observation d'un ananas

b. La participation

L'apprentissage participatif permet à l'élève d'exécuter la plupart des activités : il analyse, étudie les idées, résout les problèmes et applique ce qu'il apprend.

Exemple : Mettre les élèves en sous-groupes afin de les faire participer activement pour résoudre une situation problème.

c. L'anticipation

L'apprentissage anticipatif permet à l'élève de résoudre les problèmes actuels et ceux qui se poseront à lui dans l'avenir.

Exemple : l'élève résout un problème à travers le calcul sur des prix de vente, prix d'achats et associe cette expérience à la situation réelle afin de l'intégrer dans sa vie future.

d. La coopération (interaction, échanges, partage...) :

L'apprentissage coopératif permet à l'élève d'apprendre avec ses condisciples de façon complémentaire et mutuelle (en sous-groupes, en pairs, etc.). Les échanges qui s'établissent entre élèves permettent des synergies coopératives qui soutiennent et enrichissent les apprentissages.

Exemple : les élèves se mettent en sous -groupes pour identifier les causes, les moyens de prévention et les remèdes suite à une épidémie de dysenterie à l'école

2. Importance des principes de la pédagogie active et participative :

Les principes de la pédagogie active et participative incitent les enseignants d'une part et les élèves d' autre part à tenir compte de la nature et des besoins de l'enfant pour un apprentissage réussi.

3. Jeu de rôles sur la simulation d'une leçon de math/numération en 2ème Année primaire

Pour réaliser ce jeu, voici quelques éléments à prendre en compte :

- Un participant : enseignant
- Dix participants : élèves
- Supports pédagogiques : programme, manuel de math 2ème primaire, bouchons ou autres, boulier compteur, tableau, craie de couleur...

NB : le participant qui jouera le rôle d'enseignant sera informé la veille pour la préparation de cette leçon.

1.2.3 Exercices de contrôle et d'évaluation



Afin de vous assurer que vous avez bien assimilé la matière, voici quelques exercices et/questions auxquels nous vous demandons de répondre dans votre cahier d'exercices.

Exercice 1

- Expliquez la manière dont l'interaction se fait entre l'enseignant et ses élèves en situation de classe.

Exercice 2

- Donnez le bien-fondé de la pédagogie active et participative.

Exercice 3

- Expliquez la manière dont l'interaction se fait entre l'enseignant et ses élèves en situation de classe.

1.2.4 Synthèse



Dans l'activité que nous venons de terminer, nous avons appris que dans la pédagogie active et participative privilégie l'apprentissage coopératif qui permet à l'élève d'apprendre avec ses condisciples de façon complémentaire et mutuelle ; ce qui crée les synergies coopératives qui soutiennent et enrichissent les apprentissages. Dans l'activité qui suit nous aborderons le thème sur les méthodes et techniques de cette pédagogie.

THEME 2. METHODES ET TECHNIQUES ACTIVES ET PARTICIPATIVES

2.0 Introduction

Ce thème a pour compétence de Base (CB2) de permettre à l'apprenant à distance d'être capable d'animer sa classe en gérant les interactions selon les principes de la pédagogie active et participative. Pour ce faire ce thème comprend une activité : (1) quelques méthodes et techniques actives et participatives.

2.1 Activité. Quelques méthodes et techniques actives et participatives.

2.1.1 Objectifs spécifiques

A l'issue de cette activité, vous serez capable de, d' :



1. définir le concept : « méthode active et participative » ;
2. identifier quelques méthodes et techniques actives et participatives ;
3. décrire quelques méthodes et techniques et actives participatives dans les pratiques de classe ;
4. expliquer l'importance des méthodes et techniques actives et participatives dans les pratiques de classe.

2.1.2 Ressources



Pour que vous puissiez atteindre les objectifs définis ci-haut, voici la matière que nous mettons à votre disposition:

1. Définitions :

a. Méthode c'est :

- une voie à suivre pour atteindre un but ;
- un ensemble de démarches que suit l'esprit pour découvrir et démontrer la vérité ;

b. **Technique** : c'est un procédé, un moyen utilisé par l'enseignant pour rendre la méthode féconde et pour faciliter l'acquisition des connaissances.

c. **Méthodes et techniques actives et participatives** sont celles qui insistent sur le principe selon lequel on retient mieux ce qu'on apprend en joignant le geste à la parole et surtout en construisant soi-même son propre savoir. L'apprenant est lui-même acteur et agent principal de son apprentissage. Il est au centre de toutes les activités.

Comme vous le voyez, ces méthodes et techniques sont basées sur les besoins des enfants et sur leur initiative. L'enseignant joue le rôle de facilitateur, de catalyseur et de sensibilisateur.

2. LES METHODES

Les méthodes actives et participatives généralement utilisées sont les suivantes :

1. Clarification des valeurs :

Cette méthode permet de clarifier une valeur et d'aider les élèves à l'adopter et à la promouvoir. Elle comprend 4 étapes :

- a. la compréhension de la valeur : par le brainstorming, l'animateur amène les participants à recenser les raisons qui sous-tendent cette valeur. Ces raisons peuvent être d'ordre religieux, social, médical...
- b. la mise en relation : c'est la mise en relation de cette valeur avec les éléments de la qualité de la vie (éducation, santé...)
- c. appréciation ou valorisation : recherche des arguments qui confirment ou infirment les relations établies.
- d. la réflexion en vue d'une prise de décision : chaque élève formule une décision argumentée en faveur de cette valeur.

Exemple : Branche : Education pour la santé et l'environnement.

Valeur : Abstinence sexuelle avant le mariage

2. Résolution des problèmes

Cette méthode permet de trouver la solution à un problème suivant un raisonnement en 6 étapes :

- a. définir le problème : il s'agit de cerner le problème, de se poser les questions suivantes : Qui ?, Quoi ?, Pourquoi ?, Quand ? Où ?, Comment ? Toutes ces questions permettent de bien élucider le problème posé.
- b. rendre le problème opérationnel : cette étape consiste à trouver les causes et les conséquences du problème identifié
- c. formuler les hypothèses : dans cette étape, l'enseignant amène les élèves, tout en se référant aux deux étapes précédentes, à recenser toutes les solutions possibles au problème posé.
- d. tester les hypothèses : les hypothèses formulées à l'étape précédente doivent être examinées et essayées une à une pour s'assurer de leur applicabilité
- e. tirer les conclusions : les hypothèses retenues seront mises en application pour essayer de résoudre le problème.
- f. évaluer l'application et la remédiation : après l'application des hypothèses retenues, on procédera à une évaluation. Si celle-ci ne s'avère pas concluante, on remédiera à la situation à travers d'autres hypothèses formulées à l'étape c.

Exemples :

- la baisse du rendement scolaire
- l'absentéisme ou les retards à l'école

3. Méthode transductive

Partir de la connaissance acquise d'un fait particulier pour la compréhension d'un autre fait particulier.

Ce type d'enseignement est employé lorsque les élèves sont mis en présence d'êtres, d'événements, de phénomènes qu'ils vont observer, exprimer et interpréter.

Avantages de cette méthode :

- développer l'esprit d'observation
- habituer les élèves à effectuer les comparaisons.

Bref, développer le raisonnement

Exemple : Branche : Géographie

Expliquer le phénomène climatique à partir d'une inondation

4. Méthode inducto-déductive

Généraliser à partir des constatations faites sur les individus, faits, objets, groupe, etc. = **phase inductive**

Appliquer la règle induite à d'autres cas afin de vérifier la compréhension de la règle pour l'enseignant et la validité de cette règle pour les élèves : **phase déductive**. Le rôle de l'enseignant dans cette méthode est de diriger les observations, les analyses et les conclusions des élèves.

Exemple : Branche : Français/Grammaire

Sujet : le pluriel des noms en al

Un cheval : des chevaux

Un animal : des animaux

Règle : al change en **aux** au pluriel

Application de la règle sur d'autres cas semblables.

5. La méthode interrogative

Elle consiste à poser des questions aux élèves en vue de les amener à réfléchir pour donner des réponses (la maïeutique, la méthode socratique, questionnement...).

Exemple : Branche : Géographie

Sujet : les pays limitrophes de la RDC

Question : quels sont les pays limitrophes de la RDC ?

6. La méthode intuitive

Elle consiste à recourir au matériel didactique pour faciliter l'acquisition des matières.

Exemple : Branche : Sciences/Physique

Sujet : le changement des états de la matière

Matérieldidactique : l'eau, la glace, la vapeur

7. La méthode des centres d'intérêt

Il s'agit de dispenser plusieurs leçons en partant d'un thème central, appelé "centre d'intérêt".

Exemple : à partir des mangues que les enfants aiment ; « Centre d'intérêt » organiser l'enseignement de :

- mathématique : comptage (avec mangues comme matériel didactique)
- éducation pour la santé et l'environnement : propreté des mains ; laver les mains et les mangues avant de les manger

- botanique : parties d'une mangue
- français/vocabulaire : mangue, manguier, arbre, feuilles, fruit etc.

8. La méthode globale

Partir d'un tout (global) pour enseigner les parties. Exemple : en français : partir d'un mot (ex. arrondissement) pour étudier les syllabes, étudier les sons...

3. QUELQUES TECHNIQUES

a. Discussion guidée ou dirigée :

L'enseignant énonce clairement l'objet de la discussion. Il joue le rôle de facilitateur.

Cette technique permet aux élèves de discuter librement sur un sujet donné sous le guide de l'enseignant. Elle favorise la communication et les échanges entre les membres de la classe et les aide à clarifier leurs idées, leurs sentiments et leurs attitudes.

Exemple : Branche : Sciences naturelles:

Sujet : les différents milieux des animaux (4^{ème} année Primaire)

b. Brainstorming (remue-méninges ou tempêté/assaut de cerveau ou recherche collective d'idées)

C'est une technique collective de recherche d'idées au cours de laquelle le maître/la maîtresse pose une question aux écoliers/aux écolières en leur demandant de donner immédiatement toutes les réponses qui leur viennent à l'esprit sans rien censurer. Toutes les idées sont acceptées et notées. Elles seront ensuite analysées ou évaluées une à une.

A la fin une synthèse sera faite par l'enseignant et les élèves.

Cette technique a l'avantage de favoriser la participation des élèves et permet le développement de la communication.

Exemple : Branche : toutes les branches : quand il s'agit de définir un mot.

Sujet : Vocabulaire : explication des mots nouveaux rencontrés dans le texte.

c. Etude de cas

Une étude de cas est une situation réelle ou fictive qui permet aux élèves de prendre une décision concernant la façon de réagir sur les conséquences possibles

de leurs actions. L'enseignant présente la situation aux élèves. Cette présentation est suivie d'une discussion pendant laquelle les élèves analysent les divers éléments qui sont entrés en interaction dans le but de dégager et appliquer les principes étudiés.

La fin d'une étude de cas peut être laissée en suspens et c'est aux élèves de décider de la conclusion ou de la meilleure issue à cette situation.

Exemple :

Branche : Education pour la santé et l'environnement (5^{ème} Primaire)

Sujet : Usage abusif des médicaments : présenter un cas à analyser avec les élèves

d. Jeu de rôles

Il s'agit d'une technique consistant à faire jouer une situation de la vie quotidienne par un/une ou plusieurs élèves, la scène servant ensuite de support à la discussion avec l'ensemble des élèves.

Dans le jeu de rôles on se met dans la peau de quelqu'un d'autre. Pour que le jeu de rôles soit efficace, il est souhaitable que :

- l'enseignant donne aux élèves le scénario du jeu pour faciliter son démarrage
- les joueurs soient des volontaires extravertis
- les joueurs utilisent l'humour
- les acteurs aient un temps pour préparer le jeu
- l'enseignant laisse les élèves imaginer et créer leurs propres discours
- le jeu se joue dans un environnement protégé et sans risque (que les élèves ne soient pas identifiés, après le jeu par les personnages qu'ils ont incarnés).

Le jeu de rôle a pour objectif principal d'illustrer un problème et de susciter des discussions en vue de trouver une solution.

Exemple : Branche : Français (toutes les classes)

Sous-branche : La récitation

Les élèves jouent le rôle de différents personnages dont il est question dans un texte donné.

e. Monitorat et l'aide mutuelle

Monitorat :

Cette technique consiste à choisir après l'enseignement collectif, les élèves les plus doués appelés élèves-moniteurs. Ces élèves-moniteurs sont répartis dans les sous-groupes où ils expliquent la leçon à leurs condisciples moins doués sous la supervision de l'enseignant.

Il est à noter qu'un élève peut être faible dans une matière et doué dans une autre.

Procédure

L'enseignant expose dans un premier temps la leçon, puis il éclate la classe en plusieurs sous-groupes. Dans chaque sous-groupe, il choisit un élève éveillé et lui confie le rôle du moniteur. Ce dernier retire ses coéquipiers et se met à faire répéter la leçon à tous et à chaque élève pendant un certain temps. Après les séances en sous-groupes, la classe se reconstitue et le maître évalue l'enseignement en interrogeant les élèves généralement faibles.

Aide mutuelle :

Cette technique s'apparente au monitorat à la seule différence que la technique s'applique à un très petit groupe d'un ou de deux élèves

Pour les élèves de degrés différents, l'enseignant crée sur base d'affinité, de parenté, de motivations, des couples composés d'un élève du premier degré en difficulté et du dernier degré.

Par exemple, une fois par semaine durant trente minutes d'activité culturelle, l'élève du degré terminal apprend à lire le mot mentionné ou la lettre indiquée par le maître à l'élève du premier degré. L'aide mutuelle se prête bien dans une leçon d'écriture.

Remarques générales :

1. Etant donné la prépondérance du rôle du moniteur, il faut :
 - rompre la monotonie en variant le moniteur à l'intérieur d'une même leçon, d'une leçon à une autre, d'une discipline à une autre ;
 - solliciter souvent les élèves timides ;
 - se baser nécessairement sur les aptitudes des élèves.
2. Il est à noter que toutes les disciplines ne se prêtent pas à la technique sans une certaine prudence : le vocabulaire, la lecture, l'orthographe par exemple requièrent la maîtrise de la langue.

f. Jeu de cartes

Ce jeu est basé sur un ensemble de cartes sur lesquelles sont inscrites ou représentées des situations en rapport avec le thème étudié. Ces situations peuvent être vraies ou fausses. Les élèves sont appelés à les classer selon leurs opinions et à justifier leur prise de position.

Exemple : Branches : français/lecture, Sciences naturelles, éducation pour la santé et l'environnement, histoire, géographie.

Ecrire des lettres, des syllabes, des noms de pays, des noms des animaux... sur des cartes. Demander aux élèves de les classer selon les critères exigés par l'enseignant.

g. Travail de groupe

C'est une technique qui consiste à répartir les élèves d'une classe en sous-groupes pour étudier une situation donnée. Elle permet le développement de bonnes relations entre les élèves et leur prise de position. Pour réussir le travail en groupe, l'enseignant(e) doit veiller à ce que, (qu') :

- la taille du groupe permette la participation de chaque élève (5 à 7 élèves)
- chaque élève ait un rôle à jouer au sein du groupe : le facilitateur, le rapporteur, le gestionnaire du temps, l'harmonisateur (en cas de conflits)...
- il/elle varie le plus souvent les groupes et les méthodes de formation
- les élèves ne constituent pas eux-mêmes les groupes de travail sans son instruction ;
- les groupes soient hétérogènes et comportent des élèves faibles et forts, des filles et des garçons, les enfants en situation de handicap...

Exemple : Branche : toutes les branches

Matière : toutes les matières

1. Planification de travail de groupe

Lors de la planification, l'enseignant doit suivre les étapes suivantes :

- dès le début, il doit se poser des questions sur le type de travail que les élèves effectueront ensemble ;
- il doit créer ou adapter les tâches que les groupes devront effectuer ;
- il doit préciser les conditions dans lesquelles se déroulera le travail de groupe. Comment les sous-groupes seront-ils constitués ? Quelles sont les

instructions à donner et quel est le matériel qui va être préparé ? Quelle sera la disposition de la classe ? A la fin, il décidera de la façon d'évaluer la performance.

2. Le déroulement du travail de groupe

L'enseignant prévoit une séance d'information pour attirer l'attention des élèves sur les conditions à respecter pour le bon déroulement du travail de groupe. Il doit prévoir une synthèse.

3. La composition des groupes

Que les sous-groupes soient constitués par les élèves eux-mêmes ou par l'enseignant, ce dernier veillera à la formation d'équipes mixtes tant sur le plan de la performance scolaire, du sexe, que sur d'autres caractéristiques.

Lorsque l'enseignant forme les sous-groupes, il arrive que certains élèves qui ont de grandes difficultés à travailler avec les autres, fassent l'objet d'une attention particulière. De même, chez les plus jeunes, l'enseignant s'intéressera essentiellement aux enfants hyperactifs.

Il existe une grande variété de techniques de répartition que nous regroupons en 5 catégories, à savoir :

❖ La répartition par le hasard

Les membres du sous-groupe sont désignés par :

- localisation en fonction de la place occupée
- tirage au sort
- choix d'un caractère explicite (en recherchant une homogénéité, soit une hétérogénéité).

❖ La répartition par la désignation :

Les membres de chaque sous-groupe à constituer sont désignés soit à l'avance de la séance plénière oralement ou par écrit.

❖ La répartition sur base du volontariat

Les membres se regroupent en s'inscrivant sur une liste affichée ou par des votes sur des sujets proposés.

❖ La répartition par la sélection

Les élèves sont, par exemple, répartis en sous-groupe en fonction des résultats obtenus à un test ou à un exercice.

❖ La structuration progressive :

Les sous-groupes peuvent ne pas être définitifs. Ils varient d'une activité à une autre.

4. L'aménagement de la classe

Les membres des groupes de discussion doivent être placés de manière à ce que chacun puisse voir et entendre tous les autres. Le cercle est le meilleur arrangement.

L'enseignant doit placer les groupes aussi loin les uns des autres dans la mesure des dimensions de la classe, afin d'éviter les dérangements au cours des discussions.

5. La gestion du temps

Après avoir établi une planification détaillée, l'enseignant doit estimer la durée du travail de groupe.

6. La répartition des rôles aux élèves

Pour éviter les problèmes de la non-participation et les difficultés dues aux relations interpersonnelles, l'enseignant doit planifier les activités et attribuer à quelques membres du groupe des rôles spécifiques. Exemple de quelques rôles à distribuer :

- **Le responsable du matériel** : se déplace dans la classe pour chercher ce dont le groupe a besoin ;
- **Le modérateur** : veille à ce que chacun reçoive l'aide dont il a besoin pour exécuter sa tâche ;
 - répond aux questions qui se posent dans le groupe ;
 - fait appel à l'enseignant seulement si aucun membre du groupe n'a de solution ;
 - veille aussi à ce que chaque membre du groupe s'exprime ;
- **Le vérificateur** : s'assure que chacun a terminé son travail et a répondu à toutes les questions ;
- **Le responsable du nettoyage** : s'assure que le matériel est remis au bon endroit ;
- **Le rapporteur** a la responsabilité d'exposer le résultat du groupe pendant la synthèse générale.

h. Démonstration

C'est la manipulation du matériel didactique d'une leçon soit par l'enseignant/l'enseignante, soit par l'élève. Une démonstration va de la théorie à la pratique, ce qui la rend plus vivante. Une démonstration se fait en quatre étapes :

- L'enseignant doit expliquer la théorie et les techniques pour réaliser la démonstration ;
- Ensuite, il fait la démonstration lui-même, lentement et en veillant à ce que chaque élève suive l'explication et voie clairement ce qui se fait ;
- Un élève fait la démonstration en présence des autres ;
- L'enseignant donne si possible à chaque élève l'occasion de faire la démonstration.

Exemple : Branche : Mathématiques/formes géométriques

Sujet : démontrer que les quatre côtés d'un carré sont égaux

i. Cercle de communication

Le cercle de communication a pour objectif de développer chez les élèves la capacité de communiquer, d'écouter et d'entretenir de bonnes relations entre eux. C'est un lieu privilégié où les élèves peuvent parler librement sur un thème sans être critiqués. Cette technique se déroule de la manière suivante :

- les élèves sont assis en cercle, les mains vides. l'enseignant donne les consignes du cercle (règles)
- l'enseignant (e) présente et explique le thème du cercle. Il laisse un temps de réflexion aux élèves pour la mémorisation.
- ensuite, il place 3 ou 4 objets (stylos, crayons...) au milieu du cercle et invite 3 ou 4 élèves désireux de parler de s'en saisir.
- à tour de rôle, chacun raconte son histoire. Les autres élèves écoutent attentivement sans couper la parole, ni critiquer.
- l'enseignant donne la parole aux autres afin d'obtenir toutes les précisions nécessaires.
- enfin, l'enseignant et les élèves font la synthèse tout en relevant les traits communs à ces histoires ainsi que les divergences.

Les règles du cercle de communication sont :

- Je participe au cercle les mains vides
- J'emploie « je »
- Je ne suis pas obligé de parler
- Je dispose du même temps de parole que les autres
- Je n'interromps, ni ne critique la personne qui parle

- Si quelque chose m'inquiète, je m'adresserai à un responsable (parent ou enseignant)

Exemple : Branche : Géographie (3^{ème} Primaire)

Sujet : exercices sur l'utilisation des points de repère.

Dans un cercle, chaque élève raconte son itinéraire de la maison à l'école en désignant les points de repères.

j. Interview de groupe (focus group)

L'interview de groupe ou focus group est une technique qui permet aux participants (en groupe) de répondre aux questions à tour de rôle. La réponse de chacun est notée au même moment. A la fin de l'interview, le facilitateur tire des conclusions qui engagent tout le groupe.

k. Causeries du groupe

L'enseignant(e) lance le débat, et les élèves discutent entre eux. Il(elle) leur laisse la liberté de dire tout ce qu'ils savent sur l'objet du débat.

A la fin, il tire une conclusion.

Exemple : Branche : toutes les branches

Sujet : toutes les matières

l. Causerie face à face

Cette technique permet à l'enseignant d'approcher l'élève timide pour lui demander les raisons de son silence lors d'un débat. Il s'agit donc d'une technique de communication interpersonnelle.

L'enseignant peut recourir aussi à cette technique pour prodiguer quelques conseils à un élève qui a un comportement à risque.

Exemple : Branche : toutes les branches

A tout moment, l'enseignant peut approcher un élève pour résoudre un problème particulier de comportement irrépréhensible

m. Chanson

Une technique abondamment utilisée dans les classes de l'école primaire. Elle permet l'assimilation et la mémorisation. Elle développe l'esprit de créativité et est aussi distractive.

Exemple : Branche : Chant/musique

Au degré élémentaire, la chanson intervient dans toutes les branches

n. Jeux

C'est une stratégie d'apprentissage basée sur le jeu en tant qu'élément du comportement humain.

Exemple : jeu de simulation du vendeur et de l'acheteur

Exemple :

Branches : Chant/Musique, éducation physique et sport...

o. Leçon débat

Est la technique par laquelle les élèves répartis en sous-groupes travaillent à la résolution d'un problème posé en français, en calcul ou en activité d'éveil.

Exemple : Branche : Mathématique

Sous-branche : Problème

Après la résolution d'un problème, engager un débat entre les élèves pour justifier les différentes procédures suivies.

IMPORTANTANCE DE TOUTES CES TECHNIQUES

1. Elles créent une **ambiance de travail** dans les salles de classe
2. Elles favorisent l'**esprit de créativité** chez les élèves
3. Elles développent l'**esprit de collaboration** et de coopération
4. Elles rendent les **leçons vivantes et attrayantes.**

2.1.3 Exercices de contrôle et d'évaluation



Afin de vous assurer que vous avez bien assimilé la matière, voici quelques exercices et/questions auxquels nous vous demandons de répondre dans votre cahier d'exercices.

Exercice 1

- Définissez une méthode.
- Définissez une technique.

Exercice 2

- Citez quelques méthodes et techniques actives et participatives.

Exercice 3

- Décrivez chacune de ces méthodes et techniques.

2.1.4 Synthèse de l'activité



Dans l'activité que nous venons de terminer, nous avons appris que Parmi les méthodes et techniques actives et participatives nous pouvons distinguer : la démonstration, le Cercle de communication, l'interview de groupe (focus group), les causeries du groupe, la causerie face à face, la Chanson, les jeux, la leçon débat. Dans l'activité qui suit nous aborderons le thème sur la Classe.

THEME 3. CLASSE

3.0 Introduction

Ce thème a pour compétence de Base (CB3) de permettre à l'apprenant à distance d'être capable d'évaluer les acquis des apprenants selon les principes de la pédagogie active et participative.

Pour ce faire ce thème est divisé en 6 activités suivantes : (1)organisation de la classe basée sur la pédagogie active et participative ; (2) attitudes et comportements des enseignants en rapport avec la pédagogie active et participative (3) attitudes et comportements des élèves en rapport avec la pédagogie active et participative (4) besoins de l'enfant pour un apprentissage réussi (5) responsabilité des acteurs impliqués dans la réussite de la pédagogie active et participative (6) évaluation des acquis des élèves en pédagogie active et participative.

3.1 Activité. Organisation de la classe basée sur la pédagogie active et participative

3.1.1 Objectifs spécifiques

A la fin de cette activité vous serez capable de (d'):



1. définir le concept : « organisation d'une classe »,
2. identifier quelques techniques pour organiser une classe selon la pédagogie active et participative
3. montrer l'importance d'utiliser les techniques d'organisation d'une classe en pédagogie active et participative
4. énumérer les matériels et l'équipement d'une salle de classe.

3.1.2 Ressources



Pour que vous puissiez atteindre les objectifs définis ci-haut, voici la matière que nous mettons à votre disposition:

1. Définition des concepts

- **Organisation :**
 - ✓ action, manière d'organiser ; son résultat
 - ✓ groupement ayant un but déterminé
- **Classe :** c'est un ensemble d'élèves groupés selon un degré d'études ou ensemble d'élèves instruits par un même enseignant.

2. Organisation d'une classe

L'organisation d'une classe consiste à réunir certaines dispositions pratiques favorables à un bon climat de travail pour obtenir des élèves un meilleur rendement.

Cette organisation concerne un nombre déterminé d'aspects (matériel, spatio-temporel, fonctionnel) qu'un bon enseignant doit prendre en compte pour sa

classe, notamment : le nombre de bancs et de chaises pour les élèves et l'enseignant, la présence d'un bureau pour l'enseignant, les matériels d'enseignement...

Ces matériels seront disposés de manière à créer un climat favorable à la participation, aux interactions et les mouvements des élèves pendant les apprentissages.

L'enseignant sera un bon **gestionnaire du temps** principalement dans l'organisation et dans les apprentissages ; il répartira les tâches à exécuter par les élèves, individuellement, collectivement, en petit ou en grand groupe selon le cas, sans empiéter sur le temps fixé pour d'autres activités (branches ou disciplines scolaires).

La classe constituant une mini société doit fonctionner dans le respect strict du **règlement scolaire**. Les articles de ce règlement mettront en exergue les aspects tels que la ponctualité, la régularité, la participation active de tous les élèves, la prise des paroles, le respect mutuel, la tolérance, l'entraide, le temps prévu pour chaque étape des activités d'une journée afin de permettre à chaque élève de se sentir responsabilisé.

La copie de ce règlement sera affichée dans la classe et l'enseignant devra de temps à autre tirer un article de celui-ci pour en faire un commentaire avec la participation de tous ses élèves.

NB : La disposition des bancs (tables) prendra de temps à autre la forme voulue pour des activités spécifiques : disposition en T, en U, en cercle...

L'équipement de l'école relève de la compétence du chef d'établissement. Une fois installé dans la classe, tout équipement reste sous la responsabilité de l'enseignant titulaire de classe. Ce dernier doit veiller au bon usage de tout ce qui est dans la classe. Il rendra compte au chef d'établissement du matériel mis à sa disposition :

- La salle de classe
- Les meubles :
 - a. armoire pour sécuriser les moyens d'enseignement indispensables : craies, livres, latte, matériels didactiques (à fermer à clé)
 - b. table-bureau pour l'enseignant
 - c. chaises (enseignants, contrôleurs, autorités, stagiaires)
 - d. bancs pupitres
 - e. tableaux

f. livres et certains matériels didactiques tels que : cartes géographiques, mesures de (masse, de longueur, de capacité) en métal, en bois dur ou en plastique, planche de (d') (anatomie, botanique, zoologie). . .

NB : Pour la classe, une liste (fiche de contrôle) sera remise à l'enseignant qu'il l'affichera soit au mur soit sur l'armoire installée dans la classe. Il devra l'actualiser au fur et à mesure que la classe sera enrichie d'autres biens du patrimoine. Cette liste sera aussi contresignée par l'enseignant.

En conclusion, la salle de classe a pour premier responsable l'enseignant. Ce dernier doit veiller à sa propreté, sa décoration, sa sécurité, son entretien, ses abords.

3.1.3 Exercices de contrôle et d'évaluation



Afin de vous assurer que vous avez bien assimilé la matière, voici quelques exercices et/questions auxquels nous vous demandons de répondre dans votre cahier d'exercices.

Exercice 1

- Identifiez les techniques d'organisation d'une classe.

Exercice 2

- Enumérez les matériels et l'équipement d'une salle de classe

Exercice 3

- Comment organiser une classe en PAP ?

3.1.3 Synthèse




Dans l'activité que nous venons de terminer, nous avons appris qu'une bonne organisation d'une classe consiste à réunir certaines dispositions pratiques favorables à un bon climat de travail pour obtenir des élèves un meilleur rendement. Elle concerne un certain nombre d'aspects (matériel, spatio-temporel, fonctionnel) qu'un bon enseignant doit prendre en compte pour sa classe.

Dans l'activité qui suit nous aborderons les attitudes et comportements des enseignants en rapport avec la pédagogie active et participative.

3.2 Activité. Attitudes et comportements des enseignants en rapport avec la pédagogie active et participative

3.2.1 Objectifs Spécifiques

A l'issue de cette activité vous serez capable de (d') :



1. définir les concepts : attitude, comportement, attitudes et comportements favorables à la PAP et attitudes et comportements défavorables à la PAP
2. énumérer les attitudes et comportements de l'enseignant favorables à la pédagogie active et participative
3. identifier les attitudes et comportements des enseignants défavorables à la pédagogie active et participative
4. dire l'importance des attitudes et comportements des enseignants favorables à la pédagogie active et participative.

3.2.2 Ressources



Pour que vous puissiez atteindre les objectifs définis ci-haut, voici la matière que nous mettons à votre disposition.

1. Définition

- Attitude : la manière d'être d'une personne
- Comportement : la manière d'agir de quelqu'un

- Attitudes et comportements favorables à la PAP : manières d'être et d'agir qui favorisent les pratiques de la PAP
- Attitudes et comportement défavorables à la PAP: manières d'être et d'agir qui défavorisent les pratiques de la PAP

Attitudes et comportements des enseignants favorables à la PAP	Attitudes et comportements des enseignants défavorables à la PAP
être compétent	Manque de compétence
Etre coopératif (esprit d'ensemble, interaction...)	Egoïsme, manque de coopération ou d'interaction
Être ponctuel et régulier	Absentéisme et irrégularité au travail
Avoir un langage clair et correct	Manque de clarté dans son langage
Aimer son travail	Mépris, négligence de son travail
Aimer ses élèves	Haine, mépris de ses élèves
être leadership	Dictateur
Etre un modèle, juste et impartial	Etre injuste et partial
Etre ferme	Etre léger, manque de fermeté
Avoir une tenue descente	Avoir une tenue indécente
Etre un facilitateur	Etre un transmetteur
Adopter les sanctions positives	Adopter des sanctions négatives
Etre tolérant	Etre intolérant
Etre honnête et sérieux	Manquer d'honnêteté et de sérieux
Encourager et apprécier la progression (performances) des apprenants	Décourager ou démotiver des apprenants dans leur apprentissage.
Favoriser la production et les initiatives personnelles des apprenants	Décourager la production et les initiatives personnelles des apprenants
Avoir l'esprit d'initiative et de créativité	Etre indifférent à l'esprit d'initiative et de créativité
Collaborer avec les parents, la communauté et les autorités	Etre indifférent la collaboration avec les parents, la communauté et les autorités
S'auto former continuellement	Décourager les bonnes volontés
Favoriser l'apprentissage des enfants vivant avec handicap...	Etre indifférent ou hostile à l'apprentissage des enfants vivant avec handicap...

2. Importance des attitudes et des comportements favorables à la PAP

Les attitudes et comportements favorables à la PAP :

- facilitent l'acquisition et la maîtrise des connaissances par les apprenants
- favorisent un bon climat de travail en classe

- stimulent le travail et la participation active des apprenants dans l'acquisition des connaissances

3.2.3 Exercices de contrôle et d'évaluation



Afin de vous assurer que vous avez bien assimilé la matière, voici quelques exercices et/questions auxquels nous vous demandons de répondre dans votre cahier d'exercices.

Exercice 1

- Enumérez les attitudes et comportements favorables/défavorables à la pédagogie active et participative.

Exercice 2

- Donnez l'importance des attitudes et comportements favorables à la pédagogie active et participative.

Exercice 3

- Quels sont les attitudes et comportements favorables que l'enseignant doit adopter dans la pratique de classe ?
-

3.2.4 Synthèse



Dans l'activité que nous venons de terminer, nous avons appris que les attitudes et comportements des enseignants favorables à la PAP, facilitent l'acquisition et la maîtrise des connaissances par les apprenants, favorisent un bon climat de travail en classe et stimulent le travail et la participation active des apprenants dans l'acquisition des connaissances. Dans l'activité qui suit nous aborderons les attitudes et comportements des élèves en rapport avec la PAP.

3.3 Activité. Attitudes et comportements des élèves en rapport avec la pédagogie active et participative

3.3.1 Objectifs spécifiques

A l'issue de cette activité vous serez capable de (d') :



1. identifier les attitudes et les comportements des élèves favorables ou défavorables à la pédagogie active et participative ;
2. montrer l'importance pour les élèves d'adopter les attitudes et les comportements favorables à la pédagogie active et participative
3. amener les élèves à adopter les attitudes et les comportements favorables à la pédagogie active et participative.

3.3.2 Ressources



Pour que vous puissiez atteindre les objectifs définis ci-haut, voici la matière que nous mettons à votre disposition:

1. Définitions :

Attitude : disposition à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose ; manière d'être à l'égard des autres

Comportement : ensemble des réactions observables ; la manière de faire des choses

2. Attitudes et comportements favorables à la pédagogie active et participative

Parmi ces attitudes et comportements nous pouvons citer :

La tolérance, la compréhension, la propreté, le courage, l'honnêteté, l'amour des autres, l'obéissance, le respect mutuel, l'acceptation de l'autre, la générosité, confiance, sympathie, l'esprit de camaraderie, de groupe, de coopération, d'écoute, d'entraide, de collaboration, de créativité.

- La pratique des méthodes et techniques de la pédagogie active et participative exige des élèves une certaine disposition d'esprit, un changement des habitudes tant sur le plan scolaire que parascolaire.
- Habitué jadis à un travail individuel ou collectif, l'élève se voit aujourd'hui appelé à collaborer, coopérer, échanger et discuter avec ses condisciples pour un même objectif ; ces derniers qui ne sont pas nécessairement « des amis », ni des membres de la famille.
- Pour ce faire, les enseignants se doivent de développer dans le chef des élèves le respect mutuel, à savoir qu'un condisciple, quel qu'il soit, mérite d'être traité avec égard, de recevoir des considérations positives, l'amour de l'autre ; l'esprit d'écoute, l'entraide ; l'acceptation de l'autre ; l'élève apprend à garder silence en écoutant l'autre parler sans pouvoir l'interrompre, à répondre sans blesser, à discuter et non à se disputer.
- En outre, un milieu propre incite à l'apprentissage, il en va de même de la propreté individuelle, elle permet de se côtoyer sans problèmes.

3. Attitudes et comportements défavorables à la pédagogie active et participative :

Parmi les attitudes et comportements défavorables nous avons : l'égoïsme, la malhonnêteté, la corruption, la paresse, l'intolérance, le rejet, l'injustice, la tricherie.

3.3.3 Exercices de contrôle et d'évaluation



Afin de vous assurer que vous avez bien assimilé la matière, voici quelques exercices et/questions auxquels nous vous demandons de répondre dans votre cahier d'exercices.

Exercice 1

- Identifiez les attitudes et comportements de l'élève favorables ou défavorables à la pédagogie active et participative.

Exercice 2

- Montrez l'importance pour l'élève d'adopter les attitudes et comportements favorables à la pédagogie active et participative.

Exercice 3

- Etude de cas :

Le premier jour de la rentrée scolaire, l'enseignant répartit les élèves deux à deux pour se présenter mutuellement et de se raconter les activités de vacances. Tous les autres élèves s'exécutent sans problème à l'exception de l'élève Tania qui refuse de travailler avec son condisciple Kalongo au motif que celui-ci est un garçon. Kalongo va se plaindre auprès de l'enseignant et ce dernier le change d'équipe et le met avec Manika qui l'accepte.

Q/ Comment appréciez-vous les attitudes et comportements de (des) :

- Tania ?
- Kalongo ?
- Manika ?
- autres élèves :

R/ Attitudes et comportements des personnages :

- Tania est antipathique, intolérante, elle manque de respect envers son condisciple, elle est impolie
- Kalongo est calme et poli
- Manika est tolérant, détendu, aimable, obéissant et permissif
- Les autres élèves sont sympathiques,

Q/ Pensez-vous que l'enseignant a réglé le problème qui s'est posé ? Justifiez votre réponse

R/ - Oui parce qu'il a placé Kalongo dans un climat favorable à l'apprentissage.

- Non parce qu'il n'a pas amené Tania dans une attitude d'acceptation de l'autre tel qu'il est.

3.3.4 Synthèse



Dans l'activité que nous venons de terminer, nous avons appris que la tolérance, la compréhension, la propreté, le courage, l'honnêteté, l'amour des autres, l'obéissance, le respect mutuel, l'acceptation de l'autre... sont des attitudes et comportements favorables à la pédagogie active et participative ; alors que l'égoïsme, la malhonnêteté, la corruption, la paresse, l'intolérance, le rejet, l'injustice, la tricherie sont des attitudes et comportements défavorables à cette pédagogie.

Dans l'activité qui suit nous aborderons les besoins de l'enfant pour un apprentissage réussi.

3.4 Activité. Besoins de l'enfant pour un apprentissage réussi

3.4.1 Objectifs spécifiques

A l'issue de cette activité vous serez capable de (d') :



1. définir les concepts « besoin de l'enfant », « apprentissage réussi » ;
2. identifier quelques besoins de l'enfant pour un apprentissage réussi ;
3. dégager quelques conséquences de la non-satisfaction des besoins de l'enfant dans le processus de l'apprentissage ;
4. identifier quelques actions à mener dans une école en vue de réaliser un apprentissage réussi ;
5. citer les acteurs impliqués dans la satisfaction des besoins de l'enfant pour un apprentissage réussi.

3.4.2 Ressources



Pour que vous puissiez atteindre les objectifs définis ci-haut, voici la matière que nous mettons à votre disposition:

1. Définition des concepts

Besoin :

- ✓ exigence née de la nature ou de la vie sociale ;
- ✓ ressentir la nécessité de . . .
- ✓ état de privation

Enfant : être humain dans le premier âge

Besoin de l'enfant : exigence de l'organisme de l'enfant en cas de privation

Apprentissage :

C'est le fait d'acquérir des connaissances, d'apprendre une matière...

Réussi (réussir) :

- a une issue heureuse,
- a un bon résultat
- obtient un succès
- exécuté avec succès

Apprentissage réussi :

C'est le fait que l'apprenant devient capable d'utiliser ou de mettre en pratique les connaissances acquises dans les contextes variés de sa vie.

2. Besoins de l'enfant pour un apprentissage réussi

L'enfant est un être humain qui doit se développer, grandir pour atteindre l'état adulte.

Pour que ce processus se réalise, il a des besoins qui doivent être comblés, satisfaits pour un développement harmonieux et intégral. Parmi les besoins essentiels de l'enfant pour un apprentissage réussi nous avons :

- besoins physiques : la nutrition, des exercices physiques, la croissance normale (taille, poids) la protection contre les intempéries, la propreté, l'hygiène corporelle...
- besoins physiologiques : bon état des organes de sens, bonne respiration, digestion, circulation sanguine...
- besoins psychologiques : l'affection, le respect, l'encouragement, l'acceptation, la considération...
- besoins spirituels : amour de Dieu, du vrai et du bien, de l'être suprême et/ou Dieu
- besoins sociaux : la solidarité, la collaboration, la coopération, l'entraide...
- besoins moraux : la justice, l'honnêteté, l'empathie...

3. Conséquences de la non-satisfaction des besoins de l'enfant pour un apprentissage réussi

Le processus d'apprentissage doit prendre en compte ces besoins ; car la non satisfaction de ces derniers entraîne des conséquences néfastes telles que le faible rendement scolaire, l'inattention de la part de l'élève, la démotivation, le redoublement de classe avec comme corolaire la non-participation aux activités scolaires ou parascolaires, l'abandon scolaire.

4. Acteurs impliqués dans la satisfaction des besoins de l'enfant pour un apprentissage réussi

Pour réaliser ces besoins les acteurs sont les suivants :

1. au niveau de la famille : les parents et les autres membres de la famille
2. au niveau de l'école : le personnel enseignant, administratif et ouvrier
3. au niveau de l'église : les ministres de Dieu et les adeptes
4. au niveau de la communauté : les autorités politico-administrative

Pour que le processus se réalise dans les conditions favorables, il est du devoir des adultes (parents, enseignants, éducateurs) de mettre à la disposition de l'enfant, les moyens de plusieurs ordres pour lui permettre d'atteindre sa destinée.

En effet :

Au début, les parents ont l'obligation de satisfaire les besoins primaires de l'enfant et lui apprendre à les gérer: propreté, évacuation, nutrition, protection contre les intempéries, ... Une fois l'âge de la scolarisation atteint, ces premiers besoins vont se doubler et s'enrichir par les besoins d'apprentissage nécessaires pour son épanouissement dans son milieu de vie : besoins d'exploration, besoins d'exprimer ses opinions, besoins ludiques, besoins de liberté, besoins d'orientation, besoins d'apprendre, besoins d'être motivé. Notons que ces besoins sont d'ordre cognitif, affectif, psychologique et social.

Ainsi, l'enseignant est appelé à réaliser certaines actions nécessaires susceptibles de satisfaire ces besoins de l'enfant dans sa classe lors du processus enseignement-apprentissage, notamment :

- utiliser les méthodes et techniques actives et participatives ;
- appliquer la pédagogie inclusive : tenir compte du rythme de travail de chaque élève, de sa nature, de son état physique, de sa situation sociale ;
- mettre l'élève devant des situations concrètes, grâce à l'utilisation d'un matériel didactique approprié et adapté au thème développé.

C'est en donnant satisfaction à ces besoins que nous pouvons parler d'un apprentissage réussi ; car l'apprentissage sera facilité et permettra à l'élève de développer ses habiletés, ses propres démarches et compétences d'une part et d'autre part l'élève sera motivé et participera activement aux activités scolaires et parascolaires.

3.4.3 Exercices de contrôle et d'évaluation



Afin de vous assurer que vous avez bien assimilé la matière, voici quelques exercices et/questions auxquels nous vous demandons de répondre dans votre cahier d'exercices.

Exercice 1

- Citez quelques besoins essentiels de l'enfant pour un apprentissage réussi.

Exercice 2

- Dégagez quelques conséquences de la non-satisfaction des besoins essentiels de l'enfant dans le processus d'apprentissage

Exercice 3

- Enumérez les devoirs des adultes pour la satisfaction de ces besoins.
- Quelles sont les actions à mener par l'enseignant pour réaliser un apprentissage réussi ?

3.4.4 Synthèse



Dans l'activité que nous venons de terminer, nous avons appris que parmi les besoins essentiels de l'enfant pour un apprentissage réussi nous avons des besoins physiques, physiologiques, psychologiques, spirituels, sociaux et moraux. La non satisfaction de ces derniers entraîne des conséquences néfastes telles que le faible rendement scolaire, l'inattention de la part de l'élève, la démotivation, le redoublement de classe avec comme corolaire la non-participation aux activités scolaires ou parascolaires, l'abandon scolaire.

Dans l'activité qui suit nous aborderons la responsabilité des acteurs impliqués dans la réussite de la pédagogie active et participative.

3.5 Activité. Responsabilité des acteurs impliqués dans la réussite de la pédagogie active et participative

3.5.1 Objectifs spécifiques

A l'issue de cette activité, vous serez capable de (d') :



1. énumérer les différents acteurs impliqués dans la réussite de la pédagogie active et participative
2. déterminer les responsabilités de chaque acteur impliqué dans la réussite de la pédagogie active et participative
3. montrer l'importance de l'implication des tous les acteurs dans la réussite de la pédagogie active et participative

3.5.2 Ressources



Pour que vous puissiez atteindre les objectifs définis ci-haut, voici la matière que nous mettons à votre disposition:

1. Définition de concepts :

- La **responsabilité** est le devoir de répondre de ses actes, toutes circonstances et conséquences comprises, c'est-à-dire d'en assumer l'énonciation, l'effectuation, et par suite la réparation voire la sanction lorsque l'obtenu n'est pas l'attendu.
- Implication : amener une personne concernée à l'engagement dans une action

2. Acteurs impliqués dans la réussite de la pédagogie active et participative

Les acteurs impliqués dans la réussite de la pédagogie active et participative sont :

❖ ELEVE

L'enseignement est fait dans l'intérêt des élèves ; raison pour laquelle ces derniers ont un mot à dire sur l'enseignement dispensé. Pour ce faire, chaque classe est appelée à élire au début de l'année scolaire son représentant qui sert de relais entre ses pairs et la direction scolaire en vue de résoudre les problèmes éventuels qui les préoccupent pour un bon apprentissage.

❖ CHEF D'ETABLISSEMENT ET ENSEIGNANTS

L'école doit jouer un rôle primordial sous la coordination du directeur d'école. Elle est appelée à assurer le processus d'apprentissage par le biais des enseignants qui appliquent strictement le programme national et les instructions officielles. Il va sans dire que le directeur en collaboration avec son équipe d'enseignants, les élèves et les parents, assurent la discipline de l'école, en mettant sur pieds un règlement intérieur qui sera de stricte application par tous.

Notons que la classe n'est pas le seul lieu idéal d'apprentissage ; les jardins scolaires, les jardins zoologiques, les marchés, la classe découverte, ... sont des lieux par excellence de découverte de savoir. Il va s'en dire que ces lieux doivent être choisis en fonction des objectifs recherchés par les élèves et les enseignants c'est-à-dire en respectant les finalités et les exigences de l'école : le respect du programme, la progression, etc.

Pour réussir son œuvre éducative et optimiser son rendement, le directeur doit organiser régulièrement des visites pédagogiques de classe, qui aboutiront à la tenue des réunions pédagogiques et à des leçons de démonstration.

Il est à conseiller qu'il y ait des relations suivies et régulières avec les acteurs des écoles environnantes, car elles permettent des échanges fructueux et enrichissants qui peuvent améliorer la qualité de l'enseignement dans leur milieu respectif. Au cours de leurs échanges, ils peuvent traiter entre autres :

- L'emploi des méthodes de la pédagogie active et participative
- fabrication et l'utilisation du matériel didactique
- Relations entre école – écoles, écoles – parents, écoles – communautés, ...

❖ INSPECTEURS ET CONSEILLERS D'ENSEIGNEMENT:

L'inspecteur demeure l'œil et l'oreille du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel. Son autorité s'étend sur toutes les écoles primaires de la République.

Les attributions de l'inspecteur étant : le contrôle, la formation et l'évaluation

- **Par le contrôle** : l'inspecteur se rend compte de l'application du programme de l'enseignement par l'enseignant, de l'emploi des méthodes et techniques de la pédagogie active et participative ; de l'existence et de l'utilisation à bon escient du matériel didactique, du respect de prévision de matière, de la progression dans l'enseignement-apprentissage, des relations entre directeur-enseignant, enseignant-élève et élèves-élèves. A cette occasion, il décèle toute insuffisance en matière d'enseignement pour procéder à des remédiations par la suite.

- **Formation** : après avoir constaté des lacunes dans le chef de l'enseignant et du chef d'établissement, suivant la demande de l'école ou à son initiative personnelle, l'inspecteur aide l'enseignant (école) en mettant à la disposition de ce dernier des outils ou des modules de formation répondant à leurs besoins.

Eventuellement, il organise une action de formation en vue de palier aux insuffisances constatées lors de son inspection.

- **Evaluation** : à travers ses visites d'inspection, l'inspecteur évalue à la fois l'enseignant, les enseignements, les méthodes et techniques utilisées ainsi que les performances réalisées par les apprenants.

❖ **AUTORITES DU MINISTERE DE L'EPSP**

Il convient de souligner que les autorités du Ministère, autres que celles de l'Inspection (référence à l'organigramme du ministère de l'EPSP) agissent par le biais de services centraux et provinciaux.

En effet, la Direction de Programmes Scolaires et de Matériel Didactique (DIPROMAD), s'occupe essentiellement de l'élaboration des curricula, des manuels scolaires et guides pédagogiques, de la fabrication du matériel didactique, des méthodes d'enseignement et leur expérimentation.

Souvent les écoles font face à des problèmes d'interprétation, d'exploitation de curricula, d'autres manuels scolaires ou documents pédagogiques. Dans de tels cas, les chefs d'établissement devraient contacter la dite direction. Le cas échéant s'adresser au service attitré Service National de Formation (SERNAFOR) pour avoir des informations correctes en cette matière.

Les services provinciaux en l'occurrence : direction provinciale de l'EPSP, sous division provinciale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP), coordination provinciale des écoles conventionnées et sous coordination et leurs services respectifs sont chargés en ce qui les concernent

de veiller à l'utilisation sans faille du programme national par les écoles ainsi qu'à l'application stricte des instructions émanant des autorités hiérarchiques pour le bon fonctionnement des services et pour l'amélioration de l'enseignement.

A la fin de chaque année, les autorités évaluent les élèves finalistes du primaire par le Test National de Fin d'Etudes Primaires (TENAFEP).

❖ PARENTS

Chaque école doit avoir en son sein un Comité de Parents, qui constitue un organe régulateur entre Ecole et Parents. Bien que très souvent, les réunions de Comités de parents se limitent à traiter des problèmes financiers et matériels, notamment : paiement des frais scolaires, motivation des enseignants, interventions ponctuelles, etc., en principe, des réunions de parents devraient aussi traiter de situations pédagogiques et autres aspects concernant leurs enfants : discipline, ponctualité, maladie éventuelle de l'enfant, régularité de l'élève, etc.

Il est à noter que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants.

❖ COMMUNAUTE :

En ville, dans les quartiers, au village, ... les adultes, les parents, les responsables, les autorités...sont appelés à aider les élèves et les enseignants pour qu'ils réussissent à vivre ou à réaliser leurs découvertes ou leurs projets.

3. Importance de l'implication de tous les acteurs dans la réussite de la pédagogie active et participative

Etant donné que l'œuvre éducative est complexe, la contribution de chaque acteur s'avère indispensable. Ainsi, dans le cadre de la pédagogie active et participative, sa réussite dépend de l'apport de tout le monde à savoir : l'élève, le personnel enseignant, administratif et ouvrier, les parents, la communauté, les autorités du ministère de l'EPSP et les autorités politico-administratives.

3.5.3 Exercices de contrôle et d'évaluation



Afin de vous assurer que vous avez bien assimilé la matière, voici quelques exercices et/questions auxquels nous vous demandons de répondre dans votre cahier d'exercices.

Exercice 1

- Citer les acteurs impliqués dans la réussite de la PAP.

Exercice 2

- Montrer l'importance de l'implication de chaque acteur à la réussite de la pédagogie active et participative.

Exercice 3

- **Etude de cas sur les inscriptions des élèves.**

Lors de sa première visite à l'EP₁ BADI, l'Inspecteur YAYA est interpellé par les parents mécontents du comportement discriminatoire du Directeur Simon MUTOMBO qui a inscrit plus de garçons que de filles. Celles-ci, mécontentes, sont allées informer leurs parents qui sont descendus à l'école menacer le Directeur.

Ayant appris cette mesure discriminatoire, l'Inspecteur YAYA est descendu à l'école pour ramener la paix.

Q/ Comment appréciez-vous le comportement :

- a. du directeur Mutombo?
- b. de l'inspecteur YAYA ?
- c. des parents ?
- d. des élèves ?

Q/ Qu'auriez-vous pu faire si vous étiez à la place :

- a. du directeur Mutombo?
- b. de l'inspecteur YAYA ?
- c. des parents ?
- d. des élèves ?

3.5.4 Synthèse



Dans l'activité que nous venons de terminer, nous avons appris que les acteurs impliqués dans la réussite de la pédagogie active et participative sont : les élèves, chef d'établissement et les enseignants, inspecteurs et conseillers d'enseignement, les autorités du Ministère de l'EPS-INC, les parents, la communauté. Chaque acteur est impliqué à son niveau selon ses attributions et responsabilités.

Dans l'activité qui suit nous allons étudier l'évaluation des acquis des élèves en pédagogie active et participative.

3.6 Activité. Evaluation des acquis des élèves en pédagogie active et participative

3.6.1 Objectifs spécifiques

A l'issue de cette activité, vous serez capable de (d') :



1. définir les concepts : « évaluation », « évaluation pédagogique » ; « critères d'évaluation » ; « consignes » ; « moyen d'évaluation pédagogique »
2. identifier les différents types d'évaluation pédagogique ;
3. expliquer la fonction de chaque type d'évaluation pédagogique ;
4. identifier quelques moyens d'évaluation pédagogique ;
5. identifier les critères d'évaluation de quelques branches et les consignes y afférentes ;
6. montrer l'importance de faire une bonne évaluation pédagogique ;

3.6.2 Ressources



Pour que vous puissiez atteindre les objectifs définis ci-haut, voici la matière que nous mettons à votre disposition.

1. DEFINITION

- a. L'évaluation : est un processus qui consiste à :
 - recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables,
 - examiner le degré d'adéquation entre l'ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou juste en cours de route en vue de prendre une décision (J.M. DEKETELE, 1989).
- b. L'évaluation pédagogique : consiste à déterminer dans quelle mesure les objectifs éducatifs fixés (de savoir, de savoir-faire, de savoir-être) sont atteints par l'élève. La décision peut consister à :
 - Optimiser les conditions d'apprentissage pour améliorer le rendement
 - Améliorer le processus d'apprentissage
- c. Le critère d'évaluation : c'est une mesure qui permet de sanctionner un travail produit.
- d. La consigne : est une instruction formelle donnée pour la réalisation d'un travail
- e. Indicateur : une disposition qui oriente, qui renseigne le niveau d'apprentissage
- f. Moyens d'évaluation pédagogique : est un ensemble d'outils pédagogiques que l'enseignant utilise pour contrôler les acquis réels de ses élèves après une activité pédagogique ou un apprentissage donné.

2. TYPES D'EVALUATION

Pour évaluer les acquis des élèves, l'enseignant peut recourir à trois types d'évaluation :

- a. **L'évaluation prédictive** : c'est celle qui prédit les chances qu'a l'élève de réussir l'apprentissage qui lui sera proposé. On parle aussi d'évaluation de pré-requis. On détermine alors le niveau global de la classe et les différences de niveau entre les élèves de façon à apporter une aide à ceux qui en ont besoin. On parle également d'évaluation diagnostique ; son objet consiste à décrire les forces et les faiblesses des élèves. Elle se fait au début de l'apprentissage.
- b. **L'évaluation formative** : c'est une évaluation de régulation dans laquelle on tente de déceler les difficultés de l'élève en cours d'apprentissage afin d'y remédier.
- c. **L'évaluation sommative** : elle consiste à déterminer si l'acquis est en place avec un seuil de maîtrise suffisant ; c'est-à-dire si les objectifs sont atteints pour l'élève en fin d'apprentissage. Elle peut servir à déterminer si l'élève peut passer à la séquence d'apprentissage suivante. On l'appelle aussi évaluation bilan ou évaluation progrès. Elle devient certificative à la fin d'un cycle.

3. IMPORTANCE DE L'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

L'évaluation pédagogique permet de :

- prouver si la matière du programme est bien assimilée ;
- prouver si l'élève a des aptitudes requises pour aborder un apprentissage déterminé(rôle diagnostique) ;
- prouver si l'objectif opérationnel est atteint (savoir, savoir-faire, savoir-être), rôle de contrôle ;
- détecter chez l'élève certaines insuffisances en vue d'un éventuel réajustement des objectifs et surtout d'une recherche des modules pédagogiques mieux appropriées ;
- différencier les élèves, les bons et les mauvais (rôle diagnostic, rôle de sélection) ;
- reconnaître les erreurs qui bloquent l'apprentissage.

4. LES MOYENS D'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

a. Quelques moyens d'évaluation pédagogique :

- ✓ Les examens, les devoirs écrits en classe, à domicile
- ✓ Les exercices écrits, oraux, les interrogations
- ✓ Les questions : orales et écrites

Les questions écrites sont soit ouvertes (on demande à l'élève d'exprimer son opinion personnelle en avançant des arguments pertinents sur un sujet bien précis) soit fermées (l'élève a à sa disposition un éventail de réponses et il doit choisir une seule bonne réponse).

Les techniques directes :

- **Questionnaires** : ils sont conçus et rédigés par l'enseignant et présentés aux élèves en cours ou en fin d'apprentissage
- **Observations** : l'enseignant observe les enfants d'une manière particulière au cours de l'apprentissage, et note les signes particuliers de chaque élève : compétence, faiblesses, fautes, erreurs, maladresses...
- **L'entretien** : conversation ou dialogue entre l'enseignant et l'élève sur un sujet déterminé.
- **L'interview** : une conversation entrecoupée par des questions-réponses entre deux interlocuteurs sur un sujet précis
- **Le travail individuel** : soit manuel, soit écrit sur un sujet déterminé.
- **Le travail en duo**
- **Le travail en équipe**

5. UTILITE ET ROLE DES MOYENS D'ÉVALUATION

Les moyens d'évaluation pédagogique permettent à l'enseignant d'obtenir le feedback de son enseignement. Grâce à eux, l'enseignant se rend compte des lacunes ou des faiblesses des élèves et de leur niveau réel des connaissances acquises.

Ils permettent à l'enseignant de repenser ses méthodes et techniques lorsque celui-ci trouve que les élèves éprouvent encore des difficultés.

6. CRITERES D'ÉVALUATION

Les critères communément utilisés sont :

1) En Français :

Critères minimaux.

- la pertinence de la production c'est le respect des consignes.
- la cohérence du récit ; c'est le fait que les idées s'enchaînent.
- la correction de la langue : c'est la maîtrise de la syntaxe.
- le perfectionnement, l'originalité, la créativité, ce qui va au – delà du seuil minimal fixé.

2) En Mathématique

- ✓ l'interprétation correcte de l'énoncé
- ✓ l'utilisation correcte des outils mathématiques
- ✓ la cohérence de la réponse

Le critère étant général, il doit être précisé, concrétisé par des indicateurs qui sont observables et évaluables et qui apporte à l'évaluateur de l'information sur le degré de maîtrise de critère. La question à choix multiple (QCM) n'est une modalité valide que dans le cadre de l'évaluation sommative ou certificative mais pas dans le cadre d'une évaluation formative parce qu'elle ne donne aucune information sur l'endroit où se situe la difficulté de l'élève (sauf si les réponses correspondent à des erreurs régulièrement commises par les élèves). Les critères doivent être indépendants : l'enseignant ne risque pas d'évaluer 2 fois la même chose (de pénaliser deux fois la production de l'élève pour la même erreur).

Exemple d'une grille de correction avec les critères et indicateurs. Produire les règlements internes de la classe.

Consignes

1. Produire 3 phrases à la forme impérative sur la vie en classe.
2. Produire 3 phrases à la forme impérative sur la vie dans la cour.

	Pertinence de la production	Correction de la langue
Consigne 1 Indicateur	L'élève reçoit 1 point pour chaque phrase produite si elle concerne la vie en classe 3 points	L'élève reçoit 1 point si le verbe est à l'impératif. 1,5 point
Consigne 2 Indicateur	L'élève reçoit 1 point pour chaque phrase produite si elle concerne la vie dans la cour 3	L'élève reçoit 1 point si le verbe est à la forme négative 1,5 point

	points	
L'élève reçoit un point si la présentation du travail est exceptionnelle		

7. L'ÉVALUATION DES ATTITUDES, SENTIMENTS, VALEURS ET COMPORTEMENTS

Il paraît plus difficile d'évaluer les attitudes, les sentiments, les valeurs et les comportements car leur modification n'est pas automatiquement réalisée à l'issue de la séquence.

Pour évaluer les attitudes et les comportements, l'enseignant devra recourir à :

- ✓ l'observation des élèves pendant et après les activités
- ✓ aux entretiens avec les enfants, leurs parents, leurs tuteurs, et avec les autres intervenants scolaires.
- ✓ aux enquêtes.

L'observation se fera sur trois plans :

- a. au plan du langage : acquisition et assimilation du vocabulaire nouveau
- b. au plan corporel : expression du visage (souriant, ouvert, indifférent), fréquence de maladie.
- c. au plan relationnel :
 - ✓ Capacité de l'enfant à communiquer avec autrui de jouer avec les autres, de gérer les conflits (par discussion et par négociation)
 - ✓ Intérêt manifesté par les enfants pendant les activités
 - ✓ Ambiance et climat général de la classe
 - ✓ Succès obtenus dans les activités.

8. SCENARIO SUR LA CORRECTION DES COPIES DE REDACTION

Q/ Comment trouvez-vous ces cotes ?

R/ Ces cotes sont différentes

Q/ Pourquoi ces cotes attribuées par chacun de ces enseignants sont-elles différentes ?

R/ Parce que :

- les critères n'ont pas été définis
- la consigne n'a pas été donnée
- ces participants n'ont pas le même niveau de compréhension/de formation
- ces participants apprécient chacun ses sentiments ses opinions et ses pratiques

3.6.3 Exercices de contrôle et d'évaluation



Afin de vous assurer que vous avez bien assimilé la matière, voici quelques exercices et/questions auxquels nous vous demandons de répondre dans votre cahier d'exercices.

Exercice 1

- Citez quelques outils d'une évaluation pédagogique.

Exercice 2

- Expliquez le rôle de chaque type d'évaluation pédagogique.

Exercice 3

- Citez quelques critères d'évaluation pédagogique dans certaines branches.

3.6.4 Synthèse



Nous pouvons distinguer les moyens d'évaluation suivants : les examens, les devoirs écrits en classe et à domicile, les exercices écrits, oraux, les interrogations, les questions : orales et écrites. Ces évaluations peuvent être prédictives, formatives et sommatives.

ANNEXES

PRE-POST TEST

Nom :

Post nom :

Prénom :

Fonction :

Régime de gestion :

Consigne : **encercler la bonne réponse**

1. Une proposition reprise ci-dessous ne relève pas la pédagogie active et participative :
 - a. L'enseignant est non seulement un transmetteur des connaissances mais un catalyseur
 - b. L'enseignant fais vivre et motive les élèves à la recherche
 - c. Les élèves écoutent, observent attentivement, écrivent ce que dit le maître
 - d. Les élèvent réfléchissent et découvrent ce qu'ils doivent apprendre
 - e. Le matériel didactique est la base de l'enseignant, car il incite les élèves à la recherche
2. Parmi les types d'apprentissage cités ci-après un seul n'appartient pas aux principes de la base de la pédagogie active et participative
 - a. apprentissage communicatif
 - b. apprentissage active
 - c. apprentissage participatif
 - d. apprentissage anticipatif
 - e. apprentissage coopératif
3. Identifier une de technique qui ne concerne pas la pédagogie active et participative :
 - a. discussion dirigée
 - b. centre d'intérêts
 - c. étude de cas
 - d. jeu de rôle
 - e. jeu de carte

4. Le technique monitorat s'apparente à :
 - a. Démonstration
 - b. Cercle de communication
 - c. Causerie face à face
 - d. Travail de groupe
 - e. Aide mutuelle

5. Indiquer le facteur qui ne favorise pas un bon climat de travail en classe :
 - a. Classe bien aménagée
 - b. Présence d'un bureau
 - c. Existence de manuel et du matériel didactique
 - d. Débonnaire
 - e. Absence des agents extérieurs

6. Déterminer le comportement de l'enseignant favorable à la pédagogie active et participative :
 - a. Monnayage des résultats
 - b. Fermeté et impartialité
 - c. Manque de confiance à l'enfant
 - d. Freinages des initiatives autonomes
 - e. Attributions des sanctions négatives

7. Les comportements et les attitudes des élèves énumérés ci-dessous sont favorables à un bon apprentissage, excepté :
 - a. Collaboration entre eux
 - b. Echange entre eux
 - c. Coopération entre eux
 - d. Discussion stérile entre eux
 - e. Association entre eux

8. Indiquer le besoin de l'enfant pour un apprentissage réussi :
 - a. Besoin physique
 - b. Besoin physiologique
 - c. Besoin psychique
 - d. Besoin d'instruction

e. Toutes les réponses sont bonnes

9. Le rôle primordial de directeur de l'école est :

- a. Assurer le processus d'apprentissage par le biais des enseignants
- b. Collaboration avec les parents
- c. Punir régulièrement les élèves
- d. Tenir la réunion avec la communauté
- e. Mettre sur pieds un règlement intérieur

10. Pour un formateur, l'évaluation formative consiste à :

- a. Corriger la compréhension du thème
- b. Déceler les lacunes et procéder à des remédiations
- c. Mesurer l'intelligibilité du message
- d. Mesurer l'intérêt affiché par les participants
- e. Eliminer les messages

PRE-POST TEST : CORRIGE

1. c

2. a

3. b

4. e

5. d

6. b

7. d

8. e

9. a

10. b

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. OUVRAGES

1. PEL PEL PRATICE, se former enseigner, PARIS éd. Dunod 1998, 2002
2. CHRISTIAN GRÊT, le système éducatif Africain en crise, éd. L'Harmattan, 2009, 5-7 Rue de l'école polytechnique
3. PROSPER BODIGO, Méthodes actives et participatives, guide de l'enseignant ou du Formateur, Médiaspaul, Kinshasa, 2010
4. MUCHIELLI R, les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, PARIS, ESF 1988
5. DE LA GARANDERIE A, Pédagogie des moyens d'apprendre : les enseignants face aux Profils pédagogiques, PARIS, éd. du centurion, 1982.
6. J.M. DEKETELE, 1989, la docimologie...
7. dictionnaire p

B. **MODULE DE FORMATION**

Module de formation des enseignants sur l'école Amie des enfants et la pédagogie active, 2011

Race, Phil (1992). 53 interesting ways to write open learning materials, Bristol, Technical and Educational Service.

Bocodol (2011), Introduction a la formation a distance, Guide d'études du DPE 02, Botswana, Gaberone.

MundalaO.Tete (2012), « *Enseignement Ouvert et à Distance (EOD) : définition et évolution du concept, avantages, défis et perspectives d'avenir pour la République Démocratique du Congo* », papier présente dans le cadre de l'organisation à Kinshasa, de l'Atelier Préliminaire de Politique Nationale de l'Enseignement Ouvert et à Distance de la RDC (APPPNEOD), Kinshasa (RDC), 3-7 septembre 2012.

-
MundalaO.Tete (2015), « Atelier de révision/Adaptation des modules pour la formation Continue des Enseignants dans le cadre du projet CFIT (Fonds en dépôt de Chine – Chinese Funds in Trust) », UNESCO, Kinshasa (RDC), juillet 2015.

République Démocratique Du Congo (2014), LOI-CADRE DE L'ENSEIGNEMENT NATIONAL, Kinshasa (RDC), Journal Officiel, Février 2014